

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : vendredi 17 mai 2026,
Secrétaire de séance : Etienne SERNA

Etaients présents 59 titulaires, 3 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Patrick LENDRES, Béatrice ZAGO, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Michel LARQUIER, Pierre CASABONNE, Ingrid DIDIER, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Philippe BORDENAVE, Catherine SARGENTI, Yann CAMOU JUNCAS, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Guillaume POSE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Christian ZAMUNER, Jean-Marie PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Jean-Philippe GRUEL, Corinne LAGRAVE, Marc OXIBAR, Michel ADAM, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Sonia CAMPAGNE, Geneviève CIMORRA, Sébastien DE TRUCHIS, Alfredo DOS SANTOS, Philippe GARROTÉ, Elodie JIMENEZ, Carole LADEUIX, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Anne SAOUTER, Clément SERVAT, Raymond VILLALBA, Florian MIROU, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT GRACIA, Martine MIRANDE, Alain QUINTANA, Didier LOUSTAU

Suppléants : Catherine SARGENTI suppléante d'Ophélie ESCOT, Danielle KRIZ suppléante de Philippe PECAUT, Bernard SAUT suppléant de Bruno GUITTON,

Pouvoirs : Sébastien SARASA à Françoise ASSAD, Michel HIDALGO à Cathy GARCES, Michel HIDALGO à Cathy GARCES, Stéphanie CAZABONNE à Julien BUREL, Jean CONTOU-CARRERE à Philippe GARROTE, Nadia DUPEROUSSE à Clément SERVAT, Iñaki ECHANIZ à Marie-Lyse BISTUE, Nicolas MALEIG à Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE à Flora LAPERNE,

Absents : Philippe VIGNEAU, Philippe SANSAMAT, Loïc LUNION, Frédéric BARATS, Christophe GUÉRY

RAPPORT N°260609-17-LEC-

**SOLLICITATIONS DE FINANCEMENT 2026
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 64
DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE DE LECTURE PUBLIQUE**

L. ALTHAPE expose :

Vu le BP 2026,

Vu la convention territoriale de lecture publique 2026 /2028,

Vu le réseau intercommunal de lecture publique et les conventions de partenariat avec les Communes,

Considérant le schéma départemental de lecture publique,

Considérant le règlement d'intervention du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

La lecture publique constitue une compétence obligatoire des Départements. Au-delà de ce caractère réglementaire, le Département des Pyrénées Atlantiques a fait de la lecture publique et du développement des bibliothèques un enjeu majeur de sa politique culturelle, dont le cadre d'action est précisé au travers du schéma départemental de lecture publique.

La Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB) déploie dans le domaine de l'action culturelle, en vertu de ses compétences facultatives statutaires, un projet de lecture publique structurant un réseau intercommunal, en cohérence avec ledit schéma. En ce sens, la CCHB accorde donc une attention particulière à organiser la lecture publique en tenant compte de la spécificité des publics, de la topographie et du temps d'accès aux services. L'objectif est de réunir l'ensemble des bibliothèques du territoire au sein d'un réseau structuré en partenariat avec la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques.

Les objectifs partagés dans lesquelles s'inscrivent les actions 2026 sont :

- encourager les actions en direction de tous les publics, avec des propositions adaptées aux publics spécifiques identifiés,
- favoriser l'accès à tous les habitants du territoire à des ressources multiples, éclectiques et inclusives,
- favoriser l'égal accès des populations à des ressources documentaires variées et de qualité, ainsi qu'à des propositions d'action culturelle, par un maillage cohérent du territoire et une réflexion sur la mobilité.

Les éléments budgétaires liés au projet 2026 détaillé en annexe 2, et pour lequel une subvention auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques est sollicitée, sont estimés ainsi :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	
Action culturelle tout public	21 020,00 €* 2 000,00 €**	CD 64 (10 790,00 €)	5 000,00 €	
	Action culturelle inclusive		10 050,00 €* 3 620,00 €**	2 512,50 €
Communication			8 110,00 €* 8 380,00 €**	2 027,50 €
	Transport de groupes		5 000,00 €* 33 390,00 €	1 250,00 €
			CCHB	
Total	44 180,00 €		Total	44 180,00 €

* Prestations extérieures

** Dépenses de personnel

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 66 voix pour, 2 abstentions (F. PAULY, B. GUITTON) et 2 nul/blanc/non-participation (J-C. DOUS BOURDET-PEES, N. MOLUS) :

- **VALIDE** le programme d'actions lecture publique 2026,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants,
- **PREND ACTE** qu'en vertu de ses délégations qui lui ont été consenties par le conseil communautaire, Monsieur le Président pourra solliciter les financements sus-indiqués auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **ADOpte** le présent rapport.

ANNEXE 1- Plan d'actions 2026 Lecture publique

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 9 juin 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé ES

Signé MO

Etienne SERNA

Marc OXIBAR

ANNEXE 1- Plan d'actions Lecture Publique 2026

En matière de lecture publique, la stratégie repose sur trois postulats :

1. Favoriser l'expression culturelle grâce à l'animation de lieux dédiés à la vie sociale de la communauté que sont les bibliothèques. Il s'agit ainsi permettre aux citoyens de se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle et conviviale. L'animation des bibliothèques doit se faire au plus près des usages des publics et non-publics et privilégier un fonctionnement participatif afin de contribuer à créer du lien social et à encourager la construction d'une société inclusive.

2. La lecture publique se situe au croisement de politiques sociales, éducatives, culturelles.

C'est ainsi qu'elle prendra tout son sens. Cela passe, dans le cadre d'une organisation décloisonnée du pôle culture, par des relations transversales avec d'autres services de la même collectivité (enfance, jeunesse, personnes âgées, affaires scolaires, action sociale, etc.) et des partenariats avec des associations et organismes extérieurs.

3. Le territoire de la Communauté de Communes du Haut Béarn représente un périmètre d'action cohérent pour cette politique dans la mesure où les habitants évoluent sur des espaces enchevêtrés dont le domicile n'est que le point d'attache de géométries variables.

La CCHB accorde donc une attention particulière à organiser la lecture publique en se rapprochant autant que faire se peut de ces aires de mobilité, en tenant compte également de la topographie et du temps d'accès aux services.

L'action intercommunale en matière de lecture publique s'organise donc autour de la réaffirmation d'une politique d'accessibilité aux savoirs et à la création, et s'imbrique dans une politique de développement culturel, en considérant les équipements de lecture publique comme points d'appui d'un projet collectif.

La Communauté de Communes du Haut Béarn et les Communes-membres ont fait le choix de déployer une politique de développement culturel qui s'inscrit dans une vision globale visant à renforcer la cohésion sociale, l'identité collective et l'épanouissement individuel à travers la culture. Notre ambition commune est de faire de la culture un pilier du vivre ensemble.

En ce sens, la CCHB a défini un projet affirmant le rôle fondamental de la lecture publique dans ses politiques culturelles.

Ses objectifs principaux sont de démocratiser la lecture et les pratiques culturelles en proposant une offre diversifiée et inclusive, adaptée à tous les publics, des plus jeunes aux seniors, en passant par les personnes éloignées géographiquement ou socialement des équipements culturels.

Le réseau s'attache également à favoriser les rencontres entre artistes, auteurs et publics, ce programme entendant stimuler la créativité et l'éducation artistique par des ateliers, expositions et événements fédérateurs, afin de faire des bibliothèques des lieux vivants de découverte, d'échange et d'émancipation pour tous.

Dans ce cadre, la sollicitation de financements auprès du conseil départemental 64, en accord avec son règlement d'intervention, se présente en quatre volets.

PROGRAMME D'ANIMATION CULTURELLE

Ce projet s'inscrit dans une communauté culturelle. Cela se traduit par une démarche de mise en relation avec des acteurs et initiatives du territoire afin de trouver des complémentarités qui enrichissent nos propositions aux publics, et l'impact de nos actions.

Cette démarche s'illustre notamment à travers des projets collaboratifs et transversaux qui favorisent la rencontre, la sensibilité, la créativité, la réflexion et la convivialité.

En termes de temporalité, les rendez-vous culturels inscrits au calendrier local, départemental ou national permettront de rythmer ces partenariats : Nuits de la lecture, Journée internationale des droits des femmes, Printemps des poètes, Musique en mai'diathèque, Partir en livres, Journées Européennes du Patrimoine, Journées de l'Architecture...

En termes de contenus, la politique documentaire constitue le point d'appui de la programmation, avec un budget d'acquisition de 2€ / habitant à l'échelle du Haut Béarn.

De plus, le principe des rendez-vous réguliers représente la véritable colonne vertébrale de l'action culturelle, constituant le socle fondamental de l'accueil en bibliothèque, et permettant aux usagers de trouver une proposition récurrente adaptée à leurs attentes sans contrainte.

En termes de localisation, la nouvelle structuration du réseau de lecture publique, avec une typologie différenciée répondant à une offre de services spécifique, nous a amenés à penser la complémentarité inter-sites des actions proposées.

En termes de publics, les actions proposées dans le cadre de l'animation culturelle s'adressent à l'ensemble des publics adultes et jeunes, et favorisent une mixité, en corrélation avec les actions inclusives de médiation en direction de publics spécifiques qui visent à attirer les publics les plus éloignés vers ces rendez-vous réguliers ouverts à tous.

Actions présentées au titre de la demande de financement :

NUITS DE LA LECTURE

Contenu : prêts-mystère, exposition, lectures, spectacles, ateliers

Du 21 au 24/01/2026

Public : tout public et petite enfance - enfance - jeunesse

Localisation : Oloron, Arette, Bedous, Lasseube

Prestations externes : 1 160 €

DROITS DES FEMMES

Contenu : tables thématiques, exposition, rencontres, spectacles, ateliers

Du 6 au 30/03/2026

Public : tout public et jeunesse

Localisation : Oloron, Arette

Prestations externes : 950 €

PRINTEMPS DES POETES

Contenu : tables thématiques, exposition, lectures, spectacles, ateliers

Du 17/01 AU 28/03/2026

Public : tout public et enfance - jeunesse

Localisation : Oloron, Arette, Lasseube

Prestations externes : 1 040 €

MUSIQUE EN MAI'DIATHEQUE & SUITE

Contenu : projection, tables thématiques, dispositifs d'écoute, dispositif sonore, spectacle,

ateliers

De mai à septembre 2026

Public : tout public

Localisation : Oloron, Arette, Bedous, Agnos, Aren, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains

Prestations externes : 4 070 €

PARTIR EN LIVRES

Contenu : lectures, entre-sort, lectures, ateliers

Du 17/06 au 19/07/2026

Public : tout public et petite enfance - enfance - jeunesse

Localisation : Oloron, Arette, Bedous, Agnos, Aren, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains

Prestations externes : 4 500 €

CURIOSITES

Contenu : tables thématiques, expositions, lectures, spectacles, ateliers, rencontres

De septembre à décembre 2026

Public : tout public et petite enfance - enfance - jeunesse

Localisation : Oloron, Arette, Bedous, Agnos, Aren, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains

Prestations externes : 7 500 €

JEUX EN MEDIATHEQUE

Contenu : création d'un rendez-vous mensuel autour du jeu

De janvier à décembre 2026 hors période estivale

Public : tout public

Localisation : Arette

Prestations externes : 1 800 €

PROGRAMME D'ANIMATION CULTURELLE INCLUSIVE

Notre programme d'animation culturelle inclusive cherche à ouvrir la culture au plus grand nombre, en brisant les barrières, en valorisant la diversité et en donnant la parole à tous. L'enjeu est de passer d'une logique de "public cible" à une logique de "public acteur".

En ce sens, les structures socioéducatives jouent un rôle-clé dans la mise en œuvre des politiques culturelles, en les adaptant aux réalités locales et en favorisant la participation des habitants. Leur action s'articule autour de plusieurs axes majeurs de :

- Démocratisation culturelle, pour rendre la culture accessible à tous, indépendamment de l'âge, du milieu social ou du territoire ;

- Animation et médiation culturelle, pour créer du lien social et favoriser l'appropriation de la culture par les habitants ;
- Co-construction des politiques culturelles locales, pour impliquer les habitants dans la définition des projets culturels ;
- Lutte contre les inégalités territoriales, pour réduire les déserts culturels et favoriser l'accès à la culture en milieu rural ;
- Éducation artistique et culturelle (EAC), pour sensibiliser les jeunes à la culture dès le plus jeune âge.
- une conception de propositions culturelles, éducatives, culturelles à partir de nos collections (tous supports confondus), et en s'appuyant sur une politique documentaire adaptée à ces projets de médiation. Il s'agit donc là de travailler en transversalité et en complémentarité entre les bibliothécaires (expert de leurs domaines) et les médiatrices.

Au sein de ces structures, les éducateurs jouent un rôle déterminant comme relais des politiques culturelles. Leur position à l'interface entre les publics, les institutions et les territoires est essentielle à la concrétisation des orientations culturelles définies, adaptées aux réalités locales et aux besoins des individus accompagnés.

Publics cibles :

Les partenariats 2026 concernent les publics suivants :

- adolescents en difficulté d'insertion (MECS)

Objectifs :

- . s'exprimer par le biais de l'écriture d'abord, puis par l'opportunité de porter son texte sur scène avec un travail autour du corps et de la voix
- . accéder à l'écriture et à la lecture de ses textes à haute voix par le biais des sensations de l'intime

- adultes en situation de handicap mental (ADAPEI)

Objectifs :

- . bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de découvrir la richesse des collections
- . échanger, s'exprimer et expérimenter le processus de création artistique

- enfants en situation de handicap physique et/ou mental (IME)

Objectifs :

- > Parcourir et faire lire une oeuvre littéraire complète
- > Donner le goût de la lecture
- > S'affranchir du handicap pour susciter l'envie de découvrir un récit par le biais de l'illustration ou d'un sujet spécifique

- public allophone et/ou sous statut de migrant (POUR et France Horizon)

Objectifs :

- . Mieux cerner les enjeux autour de l'apprentissage de la langue française : renouer avec la capacité d'être autonome, d'être compris et de se faire comprendre sur le territoire

. Favoriser et valoriser le plurilinguisme, la grande richesse linguistique (rapports entretenus avec le territoire et les pays d'origine, liens familiaux spécifiques et liens développés avec le territoire,...)

. Mieux accueillir les publics cibles en proposant un accompagnement personnalisé afin de briser les aprioris liés au monde institutionnel de la culture et plus particulièrement la lecture publique renvoyant à une culture savante

- 4ème âge en perte d'autonomie (EHPAD Aramits et centre hospitalier d'Oloron – long séjour), petite enfance (crèches et RPE Haut Béarn), tout public en situation de fragilité sociale, familiale (EVS Ogeu-les-Bains)

Objectifs :

- . mobiliser les capacités cognitives
- . lien social
- . s'exprimer par le biais de la lecture
- . ressentir

- jeunesse (établissements scolaires du 2d degré et ALSH du Haut Béarn + centre social)

Objectifs :

- . développer s'exprimer par le biais de l'écriture, du corps et de la voix
- . familiariser à la narration dans sa diversité de supports
- . développer l'esprit critique

Actions

LITTERATURE ORALE, ECRITURE, SLAM

Public : MECS

Contenu :

Suite à une présentation de l'intention aux éducateurs puis jeunes de la MECS, les attendus du futur projet ont été arrêtés, son contenu défini, ses volets et le format retenus : 8 ateliers avec une restitution dans le cadre de la programmation tout public du Printemps des Poètes.

LECTURE PLAISIR

Public : jeunesse (ALSH, centre social, établissements scolaires du 2d degré)

Contenu :

Il s'agira de co-construire, sur la base d'acquisitions de livres permettant la dotation d'une mini collection donnant l'occasion de l'installation d'un coin lecture dans chaque site, ou d'une sélection BD, de penser des ateliers littéraires et d'illustration, de définir des visites découverte d'expositions suivis d'ateliers créatifs.

LECTURE SUIVIE

Public : enfants de 6 à 17 ans en situation de handicap physique et/ou mental

Contenu :

Projet de lecture suivie en partenariat avec un enseignant et/ou un orthophoniste de la structure et un bibliothécaire et/ou une médiatrice du réseau de lecture publique permettant d'identifier un groupe d'élèves avec difficultés dans l'apprentissage de lecture et de l'écriture.

Les séances permettent de s'adonner à la lecture à voix haute pour faire découvrir un album, un petit roman.

MUSIQUE ET ARTS

Public : personnes en situation de handicap / travailleurs au sein de l'ESAT (ADAPEI)

Contenu :

- > Une première séance de lecture à voix-haute assurée par les bibliothécaires avec introduction du support kamishibaï à la médiathèque des gaves
- > Une séance de projections d'extraits de films ou de documentaires en lien avec la thématique suivie d'un échange " à chaud " après chaque extrait projeté
- > Une séance de création graphique à la bibliothèque d'Arette au sein du centre culturel Ambille à partir d'une sélection dans les fonds intercommunaux
- > Réalisation d'un carnet de bord (graphique et/ou sonore) qui sera alimenté après chaque séance

INTER-CULTURALITE

Public : non lecteurs, personnes en situation de migration, personnes allophones et/ou illettrées

Contenu :

Il est envisagé de construire un parcours culturel ponctué de visites, de rencontres et d'ateliers avec des personnes qui sont accompagnées par les associations France Horizon et POUR. Suite à plusieurs rencontres avec les salariés et les bénévoles de ces associations, il a été constaté une forte volonté de développer davantage d'activités dans le domaine culturel. Nous prévoyons donc de bâtir une proposition englobant :

- > Plusieurs rencontres préalables au projet au sein des associations pour se faire connaître et tisser un premier lien avec le public,
- > La visite des équipements culturels (principalement la médiathèque des gaves) avec une présentation des lieux et des ressources disponibles sur place
- > Une série d'ateliers de médiation musicale dont les pistes sont nombreuses : percussions corporelles, création d'une playlist à partir des collections du fonds musique, travail autour des comptines du monde suivi d'un atelier de création plastique, atelier de création d'un instrument avec matériaux recyclés, création d'un mini clip
- > Un temps de bilan avec les associations et les personnes ayant participé aux ateliers afin de réajuster la manière de travailler

LECTURES A HAUTE VOIX

Publics : 4ème âge, petite enfance, tout public en situation de fragilité sociale et familiale

Contenu : lectures à haute voix suscitant réactions et échanges

MEDIAS & MOI

Publics : élèves du 2d degré

Contenu :

Basé sur le script du procès de Bobigny, les élèves écoutent les propos tenus au tribunal et regardent des vidéos d'archives INA. Une approche pluridisciplinaire permet de travailler l'Éducation aux médias mais aussi l'éducation à la sexualité. Création d'un podcast.

COMMUNICATION

La Communauté de Communes du Haut Béarn, au travers des actions culturelles présentées dans le cadre de cette demande, vise à :

1. Renforcer la notoriété du réseau intercommunal de lecture publique auprès du grand public et des partenaires.
2. Fidéliser les usagers existants et attirer de nouveaux publics (jeunes, familles, seniors, publics éloignés).
3. Valoriser l'offre culturelle et les services proposés par les bibliothèques (prêt, animations, ressources numériques, etc.).
4. Moderniser l'image des bibliothèques pour les rendre plus attractives et accessibles.

Les actions :

- Agenda
 - format A5, livret de 32 pages
 - 3 parutions / an
 - contenu : programmation du réseau, présentation détaillée des services, ressources, modalités d'inscription
 - papier recyclé
- Affiches sur le thème des programmations
 - format sucette
 - affichage espace public
- Livrets thématiques
 - 1 jeunesse – romans
 - 1 adolescents – bd
- Webzine « cultureetvous.hautbearn.fr »
- Temps de rencontres post actions culturelles, vernissages

TRANSPORT DE GROUPES

La topographie spécifique du territoire haut-béarnais a orienté son maillage en équipements de lecture publique. Pour autant, l'offre différenciée entre ces différents équipements nous a amené à intégrer l'aspect mobilité - transport, en sus des services culturels que nous y déployons.

L'objectif général que nous visons est la promotion de l'accès à la culture et à la lecture pour tous, en réduisant les inégalités territoriales et sociales liées à la mobilité.

Il s'agira précisément de :

- Améliorer l'accès physique aux bibliothèques pour les publics ciblés,
- Limiter l'empreinte carbone en optimisant les trajets et en privilégiant les transports collectifs.

Cette action a un impact sur notre offre de service, dans le sens où elle nous permet de :

- Encourager la fréquentation des bibliothèques par ces publics, notamment les plus jeunes, les seniors et les personnes en situation de handicap, public en insertion sociale,

- Renforcer les liens sociaux et la mixité intergénérationnelle à travers des activités culturelles partagées,
- Sensibiliser à la lecture et aux ressources documentaires disponibles dans le réseau intercommunal.

Concrètement, nous organisons le transport des groupes pour les projets d'action et d'éducation culturelle, entre les points de départ (établissements scolaires) et les équipements culturels en réseau (objet de la demande de financement).

Par ailleurs deux autres dispositifs sont place, visant le même objectif général :

- l'offre de déplacements individuels via navette urbaine et périurbaine, et TAD intègre les bibliothèques dans les circuits de desserte;
- un service de navette hebdomadaire est en place permettant la diffusion des documents dans les 8 équipements de lecture publique, structurants et à vocation extra-communale, du Haut Béarn (réservation via les bibliothèques du réseau ou en ligne).

Le service est gratuit pour les usagers.